



Cérémonie de signature du programme de coopération OMS-Maroc 2017-2021

L'OMS et le Maroc ont signé en mars 2017 la stratégie de coopération pour la période 2017-2021. Cette stratégie définit les domaines prioritaires sur lesquels l'Organisation s'engage à appuyer le Royaume au cours des cinq prochaines années.

L'élaboration de la stratégie a tenu compte du chemin parcouru en matière de mise en œuvre des réformes du système de santé marocain ainsi que du programme global de l'OMS, notamment l'effort déployé à l'échelle internationale en vue de la réalisation des Objectifs du Développement Durable. La stratégie de coopération s'aligne également sur le Plan Cadre des Nations unies d'aide au Développement (UNDAF) 2017-2021, qui constitue le cadre de coopération stratégique entre le Maroc et le Système des Nations unies.

La coopération entre le Maroc et l'OMS pour la période 2017-2021 s'articule autour de quatre priorités stratégiques :

- L'accès à des services de santé de qualité, complets, centrés sur la personne, disponibles pour les groupes les plus vulnérables, afin d'accompagner le Maroc vers la Couverture Universelle en santé.
- La contribution aux Objectifs du développement durable, par l'appui aux programmes de santé de santé publique pour réduire la charge de morbidité et de mortalité, et la prise en

compte des déterminants sociaux et environnementaux de la santé afin d'agir sur les inégalités.

- Le renforcement des fonctions essentielles de santé publique et de la sécurité sanitaire. Il s'agit d'appuyer le Maroc pour mettre à niveau ses capacités en matière de surveillance épidémiologique, de préparation et de riposte aux urgences de santé publique.
- L'accompagnement de la dynamique de régionalisation et le renforcement de la gouvernance du secteur de la santé.

La stratégie sera concrétisée par la mise en œuvre de programmes de travail biennaux couvrant la période 2017-2021. Sur le plan financier, la stratégie bénéficiera, sur la base des budgets des biennies précédentes, d'un appui de l'ordre de 30 millions de dirhams par biennie. Ce budget sera consacré au financement d'appui technique sous forme d'expertise, de renforcement des capacités et d'enquêtes.

[Stratégie de coopération OMS–Maroc 2017-2021](#)

Saturday 27th of April 2024 09:06:18 PM